

Mobilisant quelques 300 collectionneurs d'art contemporain, l'Association pour la diffusion internationale de l'art français (ADIAF) s'est donnée comme mission de contribuer au rayonnement international de la scène française et de développer l'esprit de collectionneur. Son action se déploie autour de trois pôles :

## LE PRIX MARCEL DUCHAMP

Créé en 2000, le Prix Marcel Duchamp compte parmi les actions phares de l'ADIAF. Organisé depuis l'origine en partenariat avec le Centre Pompidou et doté de 75 000 euros dont un prix de 35 000 euros pour le lauréat, il est considéré aujourd'hui comme une référence parmi les grands prix d'art contemporain mondiaux.

Le Prix Marcel Duchamp entend rassembler les artistes les plus novateurs et confronter toutes les formes artistiques nouvelles pour mettre en lumière la scène française. Ce prix de collectionneurs distingue chaque année un lauréat parmi quatre artistes français, ou résidant en France, travaillant dans le domaine des arts plastiques et visuels. Près 90 artistes et 21 lauréats ont été distingués.

## EXPOSITIONS AUTOUR DE LA SCÈNE FRANÇAISE

Afin de faire connaître la création actuelle, l'ADIAF organise des expositions qui offrent un panorama ouvert et pluriel de la scène française. Organisées autour des artistes du Prix Marcel Duchamp et des œuvres des collectionneurs, elles apportent un éclairage précieux sur le dynamisme actuel de l'art contemporain en France et le rôle joué par les collectionneurs privés.

## PLATE-FORME COLLECTIONNEURS

L'ADIAF se veut également un lieu d'épanouissement pour les amoureux d'art contemporain et offre de nombreuses propositions à ses membres qui peuvent ainsi aiguïser leur « œil » de collectionneur : rencontres d'artistes, visites d'ateliers collectifs, avant-premières d'expositions, dîners-débats, voyages...

## CODE DÉONTOLOGIQUE DE L'ADIAF

[Extrait]

Dans le cadre de ses activités de promotion de la scène française et de sensibilisation à l'art contemporain, l'ADIAF organise de nombreux événements. L'appartenance à l'Association oblige ses membres au respect de règles de conduite qui font notre intégrité et notre éthique.

**Respect :** nos valeurs humanistes sont basées sur la confiance et le respect des personnes : considération, tolérance et rejet absolu de toutes discriminations, de toute forme d'abus d'influence, et de harcèlement physique et moral.

**Intégrité :** aucun profit direct ou indirect ne doit être tiré des activités de l'association. Lors des visites et événements ADIAF, les membres doivent s'abstenir de toute démarche commerciale et de tout marchandage financier, notamment vis-à-vis des artistes.

**Confidentialité :** les membres s'engagent à ne pas utiliser à des fins professionnelles les coordonnées et informations données lors des rencontres ADIAF.

**Précision :** il est demandé aux collectionneurs ayant une activité marchande dans le domaine des arts visuels de bien vouloir en informer l'ADIAF.



## Déduction fiscale

L'ADIAF étant une association reconnue d'intérêt général, ses membres bénéficient d'un avantage fiscal au titre du mécénat : réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de leur cotisation dans la limite annuelle de 20% du revenu net imposable.



## PRIX MARCEL DUCHAMP

### ADHÉSION 2022

- Rejoindre un réseau de 300 collectionneurs passionnés d'art contemporain, engagés dans l'aventure de la création et mobilisés autour de la scène française.
- Participer au Prix Marcel Duchamp (sélection des artistes, événements autour du prix).
- Contribuer au rayonnement international des artistes de la scène française en soutenant les expositions organisées par l'ADIAF en France et à l'étranger (plus de 50 à ce jour).
- Participer aux programmes Collectionneurs et aux propositions d'ADIAF Emergence : une soixantaine d'animations par an.

## Association pour la diffusion internationale de l'art français

23 quai Voltaire, 75007 Paris  
+33 1 42 96 24 00  
adiaf@adiaf.com  
www.adiaf.com

Facebook : @ADIAFOfficiel  
Instagram : @ADIAF\_O / Twitter : @ADIAF\_O

